



PRST 010

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique  
secteurs de l'industrie, du BTP  
et du commerce (PRAP IBC)



## Objectifs

- Contribuer à la mise en œuvre dans son entreprise de la prévention des risques liés à l'activité physique en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il est possible d'agir.

### VALIDATION

Un certificat PRAP est délivré au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable.

### MAINTIEN - ACTUALISATION DES COMPÉTENCES (RECYCLAGE)

Obligatoire pour conserver la validité de son certificat.

1 jour tous les 2 ans.

## Public concerné

- Tout personnel des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureau.

## Contenu de la formation

- L'activité physique dans sa situation de travail.
- L'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques.
- La caractérisation des dommages potentiels liés à l'activité physique.
- La détection des risques d'atteintes à la santé et leurs liens avec les éléments déterminant l'activité physique.
- Les propositions d'améliorations de sa situation de travail, la participation à leur mise en œuvre et à leur évaluation.

*En amont de la formation, un pré-diagnostic sera réalisé par le formateur-conseiller.*

## Méthodes pédagogiques

- Études de cas.
- Mises en application.
- Travaux de groupes.

## Intervenant(s) Formateur PRAP.

*Vous souhaitez être accompagnés dans votre suivi de projet PRAP ? Nos formateurs-conseillers sont à votre disposition (nous consulter).*

## Le + de cette formation

Une synthèse (diagnostic et pistes d'amélioration) sera remise à l'issue de la formation.

**Durée** 2 jours | **Tarif** en intra uniquement, nous consulter.